

Communiqué de presse
Lundi 29 mars 2010

Contacts Presse

Grayling
Olivier Lamoureux
olivier.lamoureux@grayling.com
01 55 30 70 94
Karine Schneider
karine.schneider@grayling.com
01 55 30 70 84

Epad-EpaSeine-Arche
Dominique Boré :
dbore@epaladefense.fr
Mélanie Pinjon:
mpinjon@epaladefense.fr

Établissement public d'aménagement de La Défense
Établissement public d'aménagement Seine-Arche
Tour Opus 12, La Défense 9
77 esplanade du Général de Gaulle
92914 Paris-La Défense cedex

www.ladefense-seine-arche.fr

La Défense agit pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2020

L'Établissement Public d'Aménagement de La Défense est d'ores et déjà engagé sur le développement durable en mettant en œuvre une démarche urbaine qui concilie les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Visant la qualité environnementale de haut niveau pour l'ensemble du site, selon une nomenclature internationalement reconnue, La Défense intègre désormais dans ses cahiers des charges de construction un corpus spécifique, conforme aux normes Leed (États-Unis), Breeam (Grande Bretagne) et HQE (France).

Afin d'accélérer leur démarche, l'Établissement Public d'Aménagement de La Défense a commandé au bureau d'études Explicit (spécialisé dans la mise en place de programme de gestion d'énergie) et au bureau d'études Axenne (spécialisé dans les énergies renouvelables) une étude sur l'énergie, visant à dresser un état des lieux des niveaux de consommation du parc existant et des solutions à mettre en place.

Une stratégie à 15 ans a ainsi été définie, comportant un certain nombre de recommandations et d'actions d'accompagnement. Elle vise à coordonner des efforts de maîtrise de l'énergie sur les bâtiments existants et à améliorer la performance des bâtiments neufs. Ce plan d'action prévoit également l'accompagnement du développement d'énergies renouvelables sur les bâtiments et la modernisation du réseau de chaleur. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40% d'ici 2020, plaçant ainsi le quartier d'affaires de La Défense sur la pente du «facteur 4» (division par 4 des émissions de GES en 40 ans) prévu par le Grenelle de l'environnement.

Les principaux enseignements de l'étude :

L'énergie au cœur des enjeux de développement durable

L'énergie consommée par le quartier d'affaires de La Défense constitue un enjeu majeur de l'Île de France, avec près de 742 Gwh par an. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont estimées à près de 102 000 tonnes de CO2 par an. Le

réseau de chaleur concentre à lui seul 64% de ces émissions alors qu'il ne couvre que 27% de la consommation d'énergie finale des bâtiments. Ces chiffres soulignent l'impact du réseau de chaleur sur les émissions de gaz à effet de serre de La Défense, et l'opportunité qu'il peut y avoir à introduire des énergies renouvelables (biomasse, géothermie) ou d'y développer l'usage du gaz naturel en substitution au fioul lourd.

La Défense à l'horizon 2020, une vraie amélioration de la performance énergétique globale

Grâce au remplacement des tours existantes par des tours plus performantes, la fermeture progressive ou la démolition de certaines tours implique nécessairement une baisse de consommation d'énergie. Ainsi les consommations d'énergie de La Défense atteindront 850 GWh par an d'ici à 2020, soit une augmentation de 14% par rapport à 2008. La surface occupée s'étant accrue de 26% entre 2008 et 2015, il y aura donc une amélioration de la performance énergétique globale du quartier d'affaires.

Développer la production des réseaux de chaleur

Le réseau de chaleur de La Défense utilise une technologie basée sur le fioul lourd, combustible fortement émetteur de gaz carbonique. Le basculement de la production de chaleur vers le gaz naturel permet de réduire d'un quart environ les émissions de GES de ce réseau.

En outre, le développement de la biomasse dans le mix énergétique alimentant le réseau aurait un impact massif sur les émissions de dioxyde de carbone liées au chauffage des bâtiments. La présence d'un réseau de chaleur au sein du quartier d'affaires apparaît comme une opportunité unique de développer les énergies renouvelables dans ce milieu urbain dense. Un tel projet cadre parfaitement avec les objectifs de valorisation nationale de la biomasse, en substitution aux combustibles fossiles.

Introduire les énergies renouvelables dans le bâti

La géothermie, et notamment l'exploitation des nappes à basse énergie, offre des opportunités de développement d'énergies renouvelables dans le quartier de La Défense. Associée aux technologies des pompes à chaleur, elle permet de répondre à des besoins de chaud comme de froid.

Faire de La Défense le laboratoire des énergies nouvelles

Le potentiel technique des énergies solaires et éoliennes est largement pondéré par le fait que les solutions étudiées sont d'une rentabilité faible. Si les bâtiments existants du site de La Défense se prêtent peu aux installations solaires thermiques et photovoltaïques, elles méritent d'être examinées pour les nouvelles constructions qui prendront en compte ces installations dès la conception.

En ce qui concerne l'éolien urbain, la logique dépasse le simple cadre économique. Il participe à la volonté de développer la filière et de positionner le quartier d'affaires à la pointe des technologies durables.

L'étude du bâti existant de La Défense montre qu'au total environ 4 MWc peuvent être installés dans le périmètre du quartier d'affaires, qui produiront environ 3 900 MWh par an. L'éolien en milieu urbain est aujourd'hui intégrable aux bâtiments.

Vous trouverez ci-joint l'étude « L'énergie à La Défense »

A propos de l'EPAD

Vitrine du dynamisme économique de la France, la Défense affirme son statut de premier quartier d'affaires européen avec la mise en œuvre du plan de renouveau de la Défense et de Seine-Arche, permettant d'élaborer un projet de développement urbain de la Seine à la Seine.

D'ici à 2020, La Défense sera dotée des standards internationaux du développement durable grâce à la démolition-reconstruction des tours les plus anciennes, la mise en chantier de nouvelles tours emblématiques, la requalification du boulevard circulaire en boulevard urbain, le renforcement de la desserte en transports en commun et la construction de 100 000 m² de logements.

<http://www.ladefense-seine-arche.fr>

A propos de l'EPASA

Opération d'Intérêt National de l'ouest parisien, l'Établissement Public d'Aménagement Seine-Arche autorise grâce à son potentiel foncier, le développement d'une des opérations d'aménagement les plus ambitieuses de la région Ile-de-France. Sur 320 hectares, l'EPA Seine-Arche, pour conduire l'aménagement en cours du projet des Terrasses, s'appuie sur les principes de mixité des fonctions, de qualité architecturale et des espaces publics, de valorisation des grands équipements présents sur le territoire.

Le projet Seine-Arche privilégie une politique de logement pour tous en construisant 292 000 m² de logements, 217 000 m² de bureaux et activités, 100 000 m² de commerces, services et activités et 35 000 m² d'équipements publics. Il maîtrise le foncier, notamment celui dédié au logement et applique les principes du développement durable.

Le projet des Groupes constituera une seconde phase de l'Opération d'Intérêt National.

<http://www.ladefense-seine-arche.fr>